

**Rapport sur le projet « Solidarité » pour lutter contre la pandémie**  
**Projet mené par dix ONG partenaires de l'UNESCO**  
**Coordination : CCIC**

Visioconférence du 10 mars 2021

Présentation : Christine Roche, présidente du CCIC jusqu'en 2020.



Dix ONG partenaires de l'UNESCO se sont groupées dans le but d'échanger des informations sur les actions qu'elles ont menées sur le terrain pendant la période 2019-2020 du COVID.

**LES TROIS OBJECTIFS DU PROJET**

- mener à bien ce projet qui se déroule durant le temps de la pandémie
- travailler en synergie entre associations.
- Produire un rapport sur les actions solidaires menées par les ONG locales en s'assurant de la fiabilité des sources.

**LES PERSPECTIVES QUI SE DEGAGENT A LA SUITE DES ACTIONS MENEES PAR LES ONG**

**SOLIDARITE/COMPLEMENTARITE/ MUTUALISATION**

- Faire émerger les problématiques locales en Afrique dans le respect des uns et des autres. L'accès à l'éducation, à la santé, notion de bien commun pour tous.
- Agir sur les conséquences du réchauffement climatique : Extrême pauvreté, violence, droits humains, inégalités à tous niveaux
- Mettre en relation les associations membres de l'UNESCO. Mutualiser des actions réalisées sur le terrain par de petites associations. Porter une attention particulière à la fiabilité des sources. Répertorier les informations.
- Renforcer le partenariat NGO-UNESCO.

**ACTIONS**

- Sensibiliser les décideurs au niveau local, régional, international.
- Alerter les organisations internationales.
- Convaincre les pays membres de participer. Développer une approche intersectorielle avec l'UNESCO.

**SUITE DU PROJET**

Diffusion du rapport le plus largement possible. Travailler plus étroitement avec l'UNESCO en organisant des webinaires par exemple ; Inclure la science et les arts.

Il reste tant à faire dans les domaines de la pauvreté, la scolarisation, l'éducation, l'égalité dans tous les domaines, l'inclusion alimentaire, le dialogue... .

**CONCLUSION**

Aujourd'hui plus que jamais, la société civile, en perte de vitesse, doit se faire entendre dans les instances internationales. Le collectif ONG peut avoir un impact dans ce sens. Souligner l'urgence de la situation. Convaincre les pays membres. Se pose la question de l'éthique en période de COVID. Les états doivent s'en emparer. Une approche humaniste et solidaire avec partenariats multiples est nécessaire afin de lutter de façon plus efficace contre les conséquences de la pandémie.

R.M. et G.P.